



ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 13 MARS 2020

Conseil d'administration sur fond de crise sans précédent

À contexte international exceptionnel, organisation exceptionnelle du conseil d'administration du 12 mars 2020 de l'AEFE :

- respect du périmètre d'1 mètre de distance entre chaque administrateur·rice et
- invitation des expert·es à assister aux débats dans la cafeteria reconvertie en salle de visioconférence.

Ce conseil d'administration reconfiguré pour protéger chacun·e des membres de la pandémie a largement abordé la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Coronavirus Covid-19. À l'issue du point de situation extrêmement précis du directeur de l'Agence Olivier Brochet, le Sgen-CFDT a salué le travail des personnels des services centraux pour partager dans les meilleures conditions les informations sur les décisions prises en liaison avec l'évolution de la crise provoquée par cette épidémie.

Les établissements doivent lutter contre la propagation du virus en application des règles locales ; en cas de suspicion, l'ambassadeur peut décider d'une fermeture en lien avec l'Agence.

Durant ce conseil d'administration particulier, le Sgen-CFDT n'a pas manqué de revenir sur sa revendication du statut unique des personnels détachés, pour plus d'équité.